



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie photovoltaïque

Question écrite n° 116784

Texte de la question

M. Jean-Pierre Grand attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les autorisations délivrées dans le domaine du photovoltaïque. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer la part des autorisations dévolues à EDF-Énergie nouvelles sur l'ensemble des autorisations délivrées en 2009 et 2010.

Texte de la réponse

La société EDF EN a bénéficié en 2009 de trois autorisations d'exploiter pour des installations photovoltaïques pour une puissance de 29,05 MW soit 2,6 % tant du nombre d'autorisations (164) que de la puissance cumulée délivrées cette année-là pour cette technologie. Aucune autorisation d'exploiter portant sur des installations photovoltaïques ne lui a été délivrée en 2010.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Grand](#)

Circonscription : Hérault (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116784

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 31 janvier 2012

Question publiée le : 23 août 2011, page 8947

Réponse publiée le : 14 février 2012, page 1319